



RAPPORT DE M. LE MAIRE ANDRÉ MORIN SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES NOVEMBRE 2014

Chers collègues,
Mesdames,
Messieurs,

À titre de Maire de la Municipalité de Grosses-Roches, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de notre municipalité.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vais traiter brièvement des sujets suivants :

- Les états financiers 2013;
- Le rapport du vérificateur;
- Les dépenses en immobilisations;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- Les orientations générales du prochain budget et des dépenses en immobilisations.

De plus, vous trouverez les annexes suivantes qui pourront être consultées au bureau de la municipalité :

- Annexe A : la rémunération et les allocations de dépenses accordées aux élus;
- Annexe B : la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le 2 octobre 2013 au 6 octobre 2014 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$;
- Annexe C : Sommaire des indicateurs de gestion 2013.

Avant de procéder au rapport proprement dit, je dois souligner quelques points importants qui sont à la base des informations qui vous seront données. La population de notre municipalité selon le dernier décret est de 410 habitants.

L'évaluation foncière imposable en 2014 est de 21 930 100 \$ alors que l'évaluation non imposable est de 1 952 400 \$ pour un total de 23 882 500 \$.

La Municipalité dispense à ses contribuables des services de gestion financière, d'administration, de greffe, d'évaluation foncière, de sécurité publique (service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 911, de police et pompiers), de voirie et d'enlèvement de la neige, d'éclairage public, d'aqueduc et d'égout, de vidange de boues de fosses septiques, de cueillette et disposition des matières résiduelles, d'urbanisme, de développement et de loisirs.

La Municipalité emploie une personne à temps plein, soit la directrice générale et secrétaire-trésorière. Elle emploie, à temps partiel, une secrétaire adjointe, un inspecteur municipal ou son adjoint.

ÉTATS FINANCIERS 2013

L'exercice financier 2013 de la Municipalité de Grosses-Roches se termine avec un excédent des revenus sur les dépenses de 66 347 \$. Les revenus se sont élevés à 1 143 820 \$ et les dépenses à 682 665 \$. Cet excédent provient principalement des conciliations à des fins fiscales des immobilisations des amortissements, de produit de cession, du remboursement de la dette à long terme et de l'affectation des activités d'investissement.

En 2013, nous avons réalisé des dépenses en immobilisations pour 2 004 300 \$. Parmi les principales réalisations, mentionnons le projet d'assainissement des eaux usées et égout sur la rue de la Mer, les travaux reliés aux grandes marées de décembre 2010, l'installation d'une borne sèche ainsi que l'acquisition d'un tracteur KJT.

Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2013 s'établit à 142 864. Au cours de l'année 2013, nous avons utilisé le surplus pour l'acquisition d'un tracteur KJT, la part de la municipalité pour les travaux des grandes marées ainsi que l'acquisition de la borne sèche.

Au 31 décembre 2013, l'endettement total net à long terme s'élève à 3 623 727 \$. (Assainissement des eaux usées, mise aux normes de l'eau potable, camion incendie, mur de protection, tracteur KJT)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de la Municipalité ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport confirme que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2013 ainsi que le résultat d'opération pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

TRAVAUX RÉALISÉS OU À FINALISER POUR 2014

Acquisition de propriété de projet d'assainissement des eaux usées	65 600 \$
Travaux d'assainissement des eaux usées	328 095 \$
Pavage rue Mgr Ross	44 322 \$
Fossé rue Mgr Ross et route des Grosses-Roches	2 992 \$
Réparation de la chaussée route Grosses-Roches	17 651 \$
Réparation des glissières de sécurité route des Grosses-Roches	1 765 \$
Réparation des bordures de rues	1 352 \$
Nivelage et gravier des routes secondaires	2 932 \$
Réparation du réseau d'égout	15 000 \$
Construction d'une petite scène extérieure au centre touristique	23 336 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE EN COURS

La situation financière après une estimation des recettes et des dépenses d'ici la fin de l'année nous indique que les budgets de fonctionnement de l'exercice financier 2014 se solderont par un léger surplus s'il n'arrive pas d'imprévu majeur entre temps.

Les recettes estimées de l'année 2014 sont de 973 158 \$.
Les dépenses estimées de l'année 2014 sont de 963 809 \$.

De plus, cette année la municipalité a travaillé sur différents dossiers :

- S'impliquer sur un projet Fleuves et Montagnes s'associant avec les municipalités de Sainte-Félicité et Saint-Jean-de-Cherbourg pour favoriser le développement collectif;
- Mettre en place une politique et un plan d'action pour être une Municipalité amie des aînés;
- Travailler sur un projet de Parc Éolien communautaire du Bas-Saint-Laurent;
- Travailler sur le nouveau Plan de Développement local 2014-2019;
- Travailler sur un projet visant à revitaliser l'école Mgr Ross par la création d'une Maison du Patrimoine vivant;
- Travailler sur la refonte du plan et des règlements d'urbanisme.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2015 ET DES PROCHAINES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Pour le prochain budget, le conseil en place devra se pencher sur ses priorités d'intervention. Nous allons poursuivre nos démarches déjà entreprises dans différents dossiers ci-haut mentionnés. De mon côté, je souhaite maintenir et consolider les services actuellement dispensés. Comme orientation, je désire également terminer les travaux d'infrastructures en cours selon les échéanciers prévus. Protéger et améliorer notre réseau routier municipal. Une réflexion s'impose sur l'avenir de notre école qui sera fermée définitivement en décembre 2014. Le Conseil aura l'obligation de prendre des décisions sur la relève de l'école de Grosses-Roches et des orientations pour soutenir son utilisation. Il en va de même pour l'église dans un avenir rapproché, et ce selon les décisions qui seront prises par les citoyennes et citoyens de Grosses-Roches. Notre objectif est de toujours réaliser ces projets tout en maintenant la bonne santé financière de votre municipalité.

CONCLUSION

Planifier et réaliser ces projets seraient impossible sans un bon travail d'équipe. Je veux remercier tous les employés municipaux pour leur grande collaboration et disponibilité. Merci également à tous les membres du conseil municipal qui, par leurs opinions et leur travail, contribuent au bon fonctionnement de la municipalité.

Enfin, merci à tous les comités et organismes qui, souvent dans l'ombre, contribuent à dynamiser notre communauté.

André Morin, maire

ANNEXE A

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX – 2014

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

RÉMUNÉRATION ANNUELLE DE BASE :

Maire	3 453.00 \$
Conseillers, conseillères	1 027.00 \$

ALLOCATION DE DÉPENSES VERSÉE PAR LA MUNICIPALITÉ :

Maire	1 726.56 \$
Conseillers, conseillères	514.08 \$

Note : Les membres du conseil reçoivent 50 \$ pour chaque assemblée spéciale.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION VERSÉE PAR LA MRC DE LA MATANIE

En plus de la rémunération et de l'allocation de dépenses versées par la Municipalité, le maire ou son remplaçant reçoit de cet organisme le traitement suivant :

RÉMUNÉRATION	ALLOCATION
133.33/ par réunion	66.77/ par réunion

En 2014, le conseil des maires a tenu 11 réunions et le comité administratif 11 réunions pour un total de 22 réunions. Lors des ajournements le maire reçoit 66.67 \$ pour sa rémunération et 33.33 \$ pour son allocation environ deux fois par année.

ANNEXE B

Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le 2 octobre 2013 au 6 octobre 2014 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

Contractant	Objet	Montant
Banque de Montréal	Emprunt mise aux normes	55 112 \$
BPR	Projet assainissement des eaux usées et collecte rue de la Mer	88 180 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues, caserne, réservoirs, centrale de pompage, récréo, station de pompage rue de la Mer, bâtiment de traitement des eaux usées	40 734 \$
Jasmin et Régis Imbeault	Déneigement et travaux divers voirie	115 583 \$
Gisèle Marquis	Acquisition de terrain	65 600 \$
MRC de la Matanie	Quotes-parts (administration générale, ventes pour non-paiement des taxes, assurances collectives, inforoute, évaluation, service régional de sécurité incendie, gestion des cours d'eau, transport adapté, plan de gestion des matières résiduelles, urbanisme, vidange des boues de fosses septiques, CLD, équipement supralocaux).	129 232 \$
Transport Pierre Dionne	Projet d'assainissement des eaux usées et égout rue de la Mer	328 095 \$
Nordikeau	Opération de l'eau potable et des eaux usées	42 734 \$
Ville de Matane	Entente relative à l'exploitation du lieu d'enfouissement technique (LET)	31 885 \$

ANNEXE C

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION 2013

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

Sécurité incendie

Il en a coûté en 2013 0.27 \$ par 100 \$ d'évaluation pour la sécurité incendie

Voirie

Il en a coûté en 2013 : 2 915 \$ par kilomètre de voie pour l'entretien des rues, routes et chemins de la municipalité. (30 kilomètres de routes à entretenir)

Déneigement

Il en a coûté en 2013 : 5 870 \$ par kilomètre de voie pour le déneigement des rues et routes. (15 kilomètres de rues et routes à déneiger)

Hygiène du milieu

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Coût de distribution par kilomètre de conduite 657.00 \$

Coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube d'eau traitée 0,72 \$

Coût de distribution par mètre cube d'eau : 0,03\$

Coût d'entretien du réseau d'égout par kilomètre de conduite : 1 109 \$

Coût des activités liées aux déchets domestiques par porte : 183.07 \$

Aménagement, urbanisme et zonage

Croissance des valeurs résidentielles imposable : 0,49 %

Ressources humaines

Effort de formation par employé 6.32